



Chers Présidents,

Le Club Sportif du Ministère des Finances est heureux de vous inviter à son challenge du Centenaire qui aura lieu les 6 et 7 avril 2019 à Méribel.

A l'occasion de son centenaire, le CSMF organise un week-end de courses conjointement avec le SCPO, les 6, 7 et 8 avril 2019 sur le stade de Corbey à Méribel.

PROGRAMME PREVISIONNEL*

Vendredi 5 avril :

- 18h30 comité de course au chalet ATSCAF Finances de Méribel.

Samedi 6 avril Challenge du Centenaire, géant en 2 manches :

- 8h30, remise des forfaits sur le stade;
- 8h45, reconnaissance ;
- 9h15, départ 1^{er} manche ;
- 10h15, reconnaissance 2^{ème} manche ;
- 11h00, départ 2^{ème} manche ;
- 18h00, annonce des résultats et remise des prix au chalet ATSCAF Finances

Dimanche 7 avril, slalom spécial en 2 manches :

- 9h00, remise des forfaits ;
- 9h15, reconnaissance ;
- 10h00, départ 1^{er} manche ;
- 11h30, départ 2^{ème} manche ;

Annonce des résultats et remise des prix à l'issue de l'épreuve.

Lundi 8 avril, Trophée Jean-Lavigne organisé par le SCPO, un géant en 2 manches ;

- 8h30, remise des forfaits sur le stade ;
- 8h45, reconnaissance ;
- 9h15, départ 1^{er} manche ;
- 10h15, reconnaissance 2^{ème} manche ;
- 11h00, départ 2^{ème} manche ;

Annonce des résultats et remise des prix à l'issue de l'épreuve.

(*) En fonction des conditions météo et d'enneigement, le programme des courses est susceptible d'être modifié.

TARIFS

PRIX COURSE : 22 €

FORFAIT STADE : 20 €

FORFAIT 2 JOURS VALLEE DE MERIBEL (6/7 AVRIL) : 68 € (tarif groupe) au lieu de 104 €.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée et seules seront retenues les demandes écrites accompagnées d'un chèque couvrant le montant des inscriptions. Les pré-inscriptions par mail ou les inscriptions supplémentaires demandées au téléphone doivent toujours être confirmées par un envoi par la poste accompagné d'un chèque.

Pour les accompagnateurs, le forfait de remontées mécaniques ne pourra être délivré que si le responsable du club envoie avec l'inscription une photocopie des titres FFS ou cartes neige ou un justificatif de validité des titres FFS 2018/ 2019 correspondants.

Les bulletins d'inscription accompagné d'un chèque libellé à l'ordre du « CSMF Ski » sont à adresser à :

Jean-Philippe GRANDJEAN
Bat 9 A - 9 rue Stendhal
75020 PARIS

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Lundi 1^{er} avril 2019

DESISTEMENT / ANNULATION

En cas d'annulation après la date limite d'inscription (voir ci-dessus), des frais de désistement seront facturés aux clubs en calculant 10% des sommes engagées.

Si la course est annulée pour cause de mauvaises conditions météorologiques, grève, ou incident technique grave, l'inscription ne sera pas remboursée.

HEBERGEMENTS

- Des hébergements sont proposés par l'intermédiaire du CSMF au Chalet ATSCAF Finances de Méribel (route de l'altiport) :
38 € en pension complète par jour + une cotisation de 19 € / personne.
Contact : Jean-Philippe GRANDJEAN 06.60.92.00.59 / laurjp@libertysurf.fr
- Hébergement en appartement, contact ;

Agence des Neiges
Isabelle Chotin
Résidence la Tougnète
BP 8 - 73550 Méribel
Tél: 04 79 08 65 21
agneiges@meribel-neiges.com
<http://www.meribel-neiges.com>

Pour tous renseignements complémentaires :

Jean-Philippe GRANDJEAN
06.60.92.00.59
laurjp@libertysurf.fr

REGLEMENT

Le CSMF organise le Challenge du Centenaire :

- Un géant en 2 manches le samedi 6 avril 2019 ;
- Un slalom spécial en 2 manches le dimanche 7 avril 2019.

Le SCPO organise le Trophée Jean Lavigne :

- Un géant en 2 manches le lundi 8 avril 2019.

L'organisation de la course sera fonction des conditions météorologiques et d'enneigement. Elle pourra être modifiée par l'organisateur.

Les courses sont ouvertes aux catégories FFS U16 à Masters. Elles sont homologuées et disputées selon les règlements en vigueur de la Fédération Française de Ski et réservées aux membres :

- Titulaires de la licence FFS 2018/ 2019.
- Appartenant à un club de ski faisant partie des Comités Régionaux de Ski de la FFS.
- Invités par les clubs organisateurs.

Le CSMF et le SCPO déclinent toute responsabilité civile ou pénale en ce qui concerne les accidents qui pourraient survenir aux coureurs et aux officiels pendant les entraînements et les compétitions.

Ce programme est susceptible d'être remis en cause du fait des conditions météorologiques entre autres. La direction technique de la course sera assurée par un délégué technique FFS.

Le contrôle des portes sera effectué par les organisateurs.

Chaque coureur devra disposer de l'équipement lui permettant de participer aux courses homologuées FIS notamment : **une dorsale adaptée à sa taille et un casque répondant aux spécifications FIS RH 2013.**

Clubs invités :

Chaque club invité peut inscrire le nombre de coureurs qu'il désire (hommes et femmes). En cas de nécessité, le club organisateur se réserve la possibilité de limiter le nombre de participants à l'épreuve. Dans cette éventualité, les clubs participants se trouveraient alors informés dans les meilleurs délais.

Classement :

- Le Challenge du Centenaire sera attribué au club qui aura obtenu le meilleur classement combiné par addition des 2 premiers hommes et de la première dame sur le géant.
- Un classement individuel (hommes/dames) sera établi et récompensera les 3 meilleurs coureurs Hommes ou Dames.
- Le Trophée Jean Lavigne sera attribué au club qui aura obtenu le meilleur classement combiné par addition des 2 premiers hommes et de la première dame sur le géant.
